

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Affaire suivie par : Jean-Michel Develotte
Tél : 03 87 34 83 31
E-mail : jean-michel.develotte@moselle.gouv.fr

Metz, le 28/01/2021

La responsable de l'Unité Police de l'Eau,
à

**Madame le Maire
Mairie de Coin-lès-Cuvry
55, rue principale
57 420 Coin-lès-Cuvry**

OBJET : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la restauration d'une dynamique d'écoulement sur la partie aval du « fossé du village » sur la commune de Coin-lès-Cuvry.

N°57-2020-00024 - Accord immédiat

RÉF. : Y:\Dossiers instruits_en cours\Tx sur cours d'eau\Fossé du village\Coin-lès-Cuvry

P.J. : 1

Madame,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **restauration d'une dynamique d'écoulement sur la partie aval du « fossé du village ».**

Ce dossier a été déposé par : la société Haganis

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- ✓ un exemplaire du dossier de déclaration ;
- ✓ un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2021-00024** en date du 22 janvier 2021 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'Unité Police de l'Eau,


Céline Dellinger

Copie :

-OFB

-Syndicat mixte de la Seille Amont